

« Le seul matériau de construction qui respecte l'environnement, c'est le bois »

A quelques encablures du salon Bois et Habitat (du 28 au 31 mars à Namur), qui fera une fois de plus la part belle à la construction en bois, nous avons réuni autour d'un petit déjeuner au « Soir » quatre acteurs du secteur.

ENTRETIEN
PAOLO LEONARDI
MARIE-EVE REBTS

Le bois est un matériau respectable. S'il s'est imposé dans la construction, il reste confiné à des parts de marché encore trop faibles. Pourquoi ? Nous avons tenté d'y voir plus clair en réunissant autour d'une même table Laurent Riche et Jean-Philippe Moutschen, respectivement patrons des entreprises de construction bois Stabilame et Mobic, Hugues Frère, responsable du Centre belge d'information technique et de promotion du bois Hout Info Bois, et Admon Wajnbblum, responsable de la communication du Centre d'information sur la construction en bois Ligne Bois.

Pourquoi la construction bois n'arrive-t-elle pas à décoller en Belgique ? Elle tourne aujourd'hui entre 6 et 7 %, c'est très peu...

Hugues Frère Le paradoxe est que le candidat bâtisseur a de plus en plus d'intérêt pour les aspects environnementaux, mais, par habitude, il construit encore souvent selon les méthodes conventionnelles. Or, le seul matériau qui respecte l'environnement, c'est le bois car il est entièrement renouvelable. Pour l'encourager, il faudrait davantage d'incitants ou de contraintes environnementales. Il faudrait que la construction soit pénalisée si elle n'est pas assez environnementale, ou plutôt qu'elle soit encouragée si elle l'est.

Chez Stabilame, vous êtes actifs dans la construction bois depuis 35 ans. Vous constatez cet engouement du public dont on vient de parler ?



Il faudrait que la construction soit pénalisée si elle n'est pas assez environnementale, ou plutôt qu'elle soit encouragée si elle l'est

Hugues Frère
Responsable du Centre belge d'information technique et de promotion du bois Hout Info Bois



Laurent Riche Il est là, c'est une certitude. Le bois a ses atouts pour percer mais il est aussi victime du fait que la construction conventionnelle est sous perfusion d'une main-d'œuvre moins chère. Je veux parler de la main-d'œuvre détachée. Elle bénéficie d'un coût anormalement bas, ce qui tire son prix vers le bas aussi. En bois, il y a souvent plus de production et de connaissance en interne en atelier avec des coûts de main-d'œuvre plus élevés. Il y a aussi la puissance du lobby du béton. Il en manque un du côté du bois. Voyez ce qui se passe dans les écoles d'architecture : le bois a une place insignifiante par rapport au béton, surtout au niveau des architectes et ingénieurs. S'ils ne sont pas trop formés ou convaincus par la construction bois, ils ne peuvent pas tirer le produit vers le haut...

Mais est-ce que cette augmentation de la demande se vérifie dans vos carnets de commandes ?

« Le Soir » a rassemblé quatre acteurs de la construction bois autour d'un petit déjeuner.

© PIERRE-YVES THIENPONT.

L.R. Pendant les quinze premières années de notre activité, il y a eu une explosion. Aujourd'hui, la demande stagne. Mais ça reste toujours un problème de budget.

H.F. Attention, il faut signaler que le nombre de constructions en bois ne diminue pas. On parle ici d'un rapport entre le nombre de constructions en bois par rapport au nombre total de constructions quel que soit le matériau utilisé. Or, celui-ci a fortement augmenté, mais le bois n'a pas augmenté dans la même proportion. On est à peu près à 25.000 constructions par an en Belgique, pour 2.000 à 2.500 maisons unifamiliales construites en bois.

Jean-Philippe Moutschen Les porteurs de projet historiques construisent depuis toujours en maçonnerie. Il est donc difficile d'aller grappiller des parts de marché. Par contre, si l'on regarde dans d'autres secteurs, le bois commence à s'imposer fortement dans des projets de grande ampleur : apparte-

ments, centres de formation, bureaux... Chez Mobic, nous développons le futur centre Ifapme à Belgrade (Namur). Cela représente tout de même une surface de 16.000 m² à construire en bois...

Admon Wajnbblum Dans tous les marchés où le bois a percé de manière relativement spectaculaire, des incitants ont été mis en place par les pouvoirs politiques. En France, cela a été le cas avec l'imposition d'un volume minimum de matériaux biosourcés, dont beaucoup de bois. C'est pareil dans la région d'Amsterdam. Cela entraîne une émulation dans le chef des promoteurs privés, comme Thomas et Piron, Bouygues, Vinci, Eiffage qui ont tous soit racheté, soit créé un département interne consacré à la construction bois.

H.F. C'est vrai, mais cela reste une infime proportion. D'ailleurs, beaucoup de ces promoteurs se « verdissent » mais leur objectif final est de ramener *in fine* leurs clients vers la construction conventionnelle.

coût « On peut être dans les mêmes budgets avec du bois »

P.L.
M.-E.R.

Au-delà du stockage de CO₂, le bois est-il une ressource vraiment durable ?

L.R. Il y a ce préjugé comme quoi couper un arbre est un drame mais faire un trou de carrière ça ne dérange personne... L'arbre qu'on a coupé sera replanté et il repoussera, par contre le trou de carrière restera, la sablière aussi.

A.W. C'est cyclique. Fin des années 1990, les séances d'information au salon Bois et Habitat devaient insister sur le fait que construire en bois ne contribuait pas à la déforestation. On tapait sur ce clou en permanence. Mais depuis le covid, la forêt est devenue un poumon vert qu'on a littéralement sanctuarisé. On en revient donc à devoir expliquer et justifier la gestion raisonnée de la forêt et le fait que construire en bois n'est pas néfaste

pour la ressource.

Quels sont les autres principaux avantages de construire en bois ?

L.R. Il y a tout d'abord la rapidité en phase de chantier, puisqu'il faut environ quinze jours pour terminer un gros œuvre fermé. Après cela, les gens qui souhaitent travailler en autoconstruction peuvent faire tout le parachèvement eux-mêmes, donc il y a beaucoup d'opportunités grâce à cette rapidité. De plus, comme il n'y a pas d'apport d'eau dans la construction, le bâtiment est plus rapidement sain et habitable. Aujourd'hui, dans un bâtiment conventionnel, on amène beaucoup d'eau pour le carrelage, la maçonnerie, le plâtrage... Conclusion : pendant les six premiers mois où l'on habite son chez-soi, le bien-être n'est pas optimal. L'aspect performance thermique du bois est intéressant aussi : on arrive beaucoup plus facilement à atteindre de bons résultats avec

moins de problèmes de ponts thermiques.

J.-P.M. J'ajoute que le bois est un matériau confortable à tout point de vue. C'est une ressource en accroissement, un matériau agréable à travailler dans les usines et sur chantier, confortable à vivre. Quand on entre dans un bâtiment en maçonnerie, notre chaleur corporelle est absorbée par celle-ci, alors que dans un bâtiment en bois on n'a pas cette sensation de froid ou d'humidité.

Comment se chiffre la différence de prix entre une maison traditionnelle et une habitation en bois ?

L.R. Si on ne prend en compte que le gros œuvre, il y aura peut-être une différence, mais dans la globalité du projet, on peut être dans les mêmes budgets avec du bois que dans du conventionnel. Mais tout dépend de l'architecture du bâtiment : pour une quatre façades toute simple, le bois sera peut-être un petit peu plus cher.

Par contre, s'il y a des porte-à-faux plus compliqués, on sera moins cher.

J.-P.M. Il y a en effet des bâtiments qui seront à l'avantage du bois et d'autres à l'avantage du béton dans leur architecture, mais je reste persuadé que la construction bois est au même prix que celle traditionnelle, même si les techniques sont différentes.

H.F. La perception de différence de prix vient du fait que les gens arrivent souvent avec un projet traditionnel et demandent tout à coup de le convertir en bois. Prenons un exemple volontairement réducteur : si l'architecte prévoit au départ des murs espacés de 8 m, il faudra une portée de 8 m pour faire la dalle et si tout à coup on souhaite le faire en bois, on n'obtiendra pas le même résultat car les poutres en bois massif de 8 m ne sont tout simplement pas économiquement intéressantes. Pour éviter cela, il faut penser le projet en bois dès sa conception.



comparaison « On n'a rien à envier aux autres en matière de savoir-faire »

P.L.
M.-E.R.

Les hauts bâtiments en bois, est-ce un débouché intéressant pour votre filière ?

A.W. On montre souvent de hauts bâtiments parce que ça illustre bien ce qu'on est capable de faire avec le bois, mais au bout du compte, ça n'a pas beaucoup de sens puisqu'en Belgique on n'a pas la culture des gratte-ciel. Par contre, la rénovation de la gare maritime à Tour et Taxis et un bon exemple, ou encore le bâtiment de bureaux CBlue à Namur, qui a remporté un prix international à la COP de Dubaï.

H.F. Je pense en effet qu'il ne faut pas viser le plus haut bâtiment bois. Il y a une course au niveau international, mais il y a d'autres choses à faire, d'autres beaux projets à réaliser. N'essayons pas d'être les plus hauts, essayons simplement de mettre plus de bois dans la construction en général, entre autres dans le secteur tertiaire.

J.-P.M. Par ailleurs, on parle beaucoup de rénovation énergétique. Dans ce domaine, la part de marché du bois est énorme, que ce soit pour rajouter des caissons ou des étages, isoler...

Où se situe la Belgique par rapport à d'autres pays en matière de

construction bois ?

H.F. Ce qui est fou, c'est la qualité constructive de nos entreprises belges. Cette qualité est largement supérieure à énormément de pays, dont des grands constructeurs comme les Etats-Unis, le Canada ou la Scandinavie... On n'a rien à envier aux autres en matière de savoir-faire.

L.R. Comme entreprises, on peut seulement envier aux autres pays le fait que les pouvoirs publics sont derrière. En Suède par exemple, ils se sont rendu compte qu'ils avaient une ressource incroyable qu'ils exportaient et avec laquelle ils ne construisaient pratiquement pas de bâtiments de grande ou de moyenne hauteur à cause d'une loi et d'exigences feu qui étaient contraignantes. Le politique a décidé de prendre cela à bras-le-corps, la Suède a changé ses lois et de 2015 à aujourd'hui, le pays est passé 0 % à 50 % de construction de bâtiments de grande hauteur en bois...

H.F. En France, les fameux accords du Grenelle de l'environnement ont obligé à avoir au minimum un décimètre cube de bois ou de matériaux biosourcés par mètre carré de bâtiment. Cela a permis un réel développement du bois même si, comme par hasard, d'autres lobbies se sont rapidement opposés à cette mesure et ont obtenu l'annulation de cette obligation. Il y a quand même eu un effet trem-



La construction bois, pour la plupart des gens, cela reste de l'artisanat, des matériaux biosourcés et un côté écolo poussé à l'extrême

Jean-Philippe Moutschen

Mobic



plin sur les bâtiments tertiaires. S'il y a un levier sur lequel on doit insister, c'est celui des incitants politiques.

Est-il possible, ou est-ce illusoire, d'imaginer une impulsion des pouvoirs publics chez nous ?

H.F. Ce n'est pas illusoire, mais c'est très compliqué. Il y a des engagements politiques par rapport à des responsabilités environnementales et la construction bois permettrait d'y répondre rapidement. La construction en général représente à peu près 30 % des émissions de CO₂ dans le monde. Tout mètre cube de bois utilisé représente, en effet, une tonne de CO₂ stockée à long terme, durant la vie du bâtiment. A cela il faut rajouter une autre tonne de CO₂ qui n'est pas émise par rapport à l'utilisation d'un autre matériau.

L.R. Un grand atout pour la construction bois va être le DNSH (*Do Not Significant Harm*), un ensemble d'obligations qui prend tout en compte : le matériau en lui-même, où il est extrait, combien de kilomètres il a parcourus pour être transformé, quelle est la dépendance énergétique de l'entreprise qui l'a manufacturée... Tout cela devient de la législation à l'échelle européenne et ça va tirer le secteur bois vers le haut. J'ai beaucoup d'espoir dans cette nouvelle normalisation.

métier « Le gros problème vient de la formation »

P.L.
M.-E.R.

Combien d'entreprises de construction bois existe-t-il en Belgique ?

L.R. Dans le domaine du résidentiel, on est cinq ou six en Wallonie d'une certaine taille et qui produisent, et une dizaine dans le pays.

J.-P.M. Le plus gros problème vient de la formation. Quand on voit les heures de cours sur la construction bois qu'ont eu les ingénieurs qui font

partie des grands bureaux d'études en Belgique, elles ont été très limitées. Cela ne débouche pas sur des projets en bois. L'autre problème a trait à l'image que l'on se fait du secteur : les structures d'un bâtiment seront en bois mais elles seront habillées avec des matériaux qu'on utilise dans la construction conventionnelle, par exemple de la brique. Et puis il y a le bardage des façades, soit l'habillage en bois qui peut avoir un impact négatif quand il est mal placé, comme cela arrive malheureusement souvent.

H.F. Les choses sont en train de changer mais le changement est lent. Des formations ont été mises en place depuis les années 90. Toute cette dynamique amène des résultats comme les formations continues à l'UCLouvain qui visent à former une trentaine de personnes chaque année. Il y a un réseau réel qui est en train de se créer.

Peut-on dire que la construction bois souffre d'une pénurie en matière d'ouvriers ?

H.F. Certainement pas. Les jeunes qui veulent s'investir dans le bois seront accueillis à bras ouverts.

L.R. Ajoutons que la construction bois est devenue un métier qui est digital, technologique et confortable par rapport aux métiers de la construction standard. L'image du secteur doit changer.

J.-P.M. La construction bois, pour la plupart des gens, cela reste de l'artisanat, des matériaux biosourcés et un côté écolo poussé à l'extrême. Alors que la construction bois telle que nous la développons permet de faire de grands ouvrages en bois qui peuvent tout à fait concurrencer le béton et l'acier, en étant même parfois plus efficaces en termes de temps et de coûts.

L.R. Puisque tout est construit en atelier avec des horaires nettement plus acceptables, avec moins de problèmes de mobilité, on attire des gens qui ont 50 ou 55 ans et qui ont « morflé » sur les chantiers sous la pluie ou qui ont passé deux heures en camionnette le matin pour aller bosser et deux heures le soir pour rentrer chez eux...

D'un point de vue écologique, la construction bois est-elle celle qui a le plus évolué ?

J.-P.M. Certainement. C'est un secteur en croissance. La recherche et développement est très importante. C'est elle qui permet notamment à Mobic d'abandonner quelque peu les maisons unifamiliales pour se tourner vers de plus gros projets, comme des villages de vacances ou le carport de Pairi Daiza. On parle quand même du plus grand carport solaire au monde...

Qu'en est-il de l'approvisionnement ? Y aura-t-il toujours assez de bois pour construire dans le futur ou est-ce que l'on déforeste à l'excès pour y parvenir ?

L.R. L'avantage du bois est qu'il repousse (rires) ! Sur le marché de la construction en Belgique, on produit plus qu'on ne consomme. Si demain on passe à 100 % de construction en bois, il faudra alors planter davantage, mais ce n'est pas l'objectif. N'oublions pas qu'à l'échelle mondiale, c'est l'agriculture qui est la responsable n°1 de la déforestation.

En quoi les récents et dramatiques incendies qui ont ravagé Los Angeles vont-ils porter atteinte à la réputation de votre secteur ? On sait que la majorité des maisons là-bas étaient construites en bois...

L.R. Il est indéniable que cela va créer une tension sur le marché dans deux ans. Les Etats-Unis vont avoir

besoin de beaucoup de bois pour reconstruire et ils vont, comme pendant le covid, venir le chercher en Europe. Les prix vont être sous pression.

A.W. C'est multifactoriel. La crise que l'on a connue pendant le covid était à la fois liée à la fin des importations du bois canadien suite à la guerre commerciale que Trump avait engagée avec le Canada, aux incendies de forêt en Californie et aux tempêtes dans le nord-est des Etats-Unis. Les Américains sont alors venus chercher du résineux scié sur nos marchés. Ce scénario pourrait, en effet, se reproduire.

L.R. L'image que les gens vont avoir est que des quartiers entiers ont été ravagés parce qu'ils étaient construits en bois. Mais si on raisonne un peu, il faut se dire que si les maisons avaient été construites en béton, il n'en resterait plus grand-chose non plus et il aurait fallu tout raser avant de reconstruire. Ici, le recyclage est nettement moindre puisqu'il n'y a plus grand-chose à évacuer.

H.F. On signalera tout de même que les sinistrés américains vont sans doute reconstruire en bois et vont habiter à nouveau leur maison beaucoup plus rapidement que s'ils avaient choisi une maison en maçonnerie.



Si demain on passe à 100 % de construction en bois, il faudra alors planter davantage, mais ce n'est pas l'objectif

Laurent Richie

Stabilame



On doit justifier la gestion raisonnée de la forêt et le fait que construire en bois n'est pas néfaste pour la ressource

Admon Wajnblum

Responsable de la communication du Centre d'information sur la construction en bois Ligne Bois



A.W. Chez Ligne Bois, nous demandons à nos membres de dispenser des séances d'information dans les écoles de construction. Le manque de